



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 6 septembre 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 5), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 20 incluse et à compter de la question n° 58), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 24 incluse et à compter de la question n° 66), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 67 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 24 jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Michel OMOURI (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Mina SEBBAH (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 65 incluse).

Secrétaire :

M. Patrick BONTEMPS.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (de la question n° 21 à la question n° 57 incluse), M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 66), M. Abdel GHEZALI, M. Thierry MORTON, M. Dominique SCHAUSS (de la question 25 à la question n° 65 incluse), Mme Ilva SUGNY (pour la question n° 68), M. Pascal BONNET (à compter de la question n° 66), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 23 incluse et à compter de la question n° 66), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 66), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 66), M. Michel OMOURI (à compter de la question n° 66), Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 66), Mme Mina SEBAH (à compter de la question n° 66), Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 66), M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à Mme Carine MICHEL (de la question n° 21 à la question n° 57 incluse), M. Patrick BONTEMPS à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 66), M. Abdel GHEZALI à M. BODIN, M. Thierry MORTON à Mme ZEHAF, M. Dominique SCHAUSS à M. Pascal CURIE (de la question n° 25 à la question n° 65 incluse), Mme Ilva SUGNY à Mme Rosa REBRAB (pour la question n° 68), Mme Marie-Laure DALPHIN à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 23 incluse).

OBJET : 51 - Comité de quartier de Rosemont / Saint-Ferjeux - Attribution d'une subvention d'investissement

Comité de quartier de Rosemont / Saint-Ferjeux Attribution d'une subvention d'investissement

Rapporteur : M. l'Adjoint LEUBA

1 - Contexte/Historique

La Ville de Besançon anime et soutient, au travers de sa Direction Vie des Quartiers, un réseau de Maisons de quartier composé de :

- 4 structures municipales : Maisons de quartier de Planoise, Montrapon / Fontaine Ecu, Grette / Butte et Bains-Douches Battant,
- 4 structures associatives : Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) de Besançon / Clairs-Soleils et Palente / Orchamps, Comité de Quartier de Rosemont / Saint-Ferjeux et l'Association Sportive d'Education Populaire (ASEP) Chaprais / Cras / Viotte.

Chacune de ces structures bénéficie de l'agrément «Centre social» délivré par la CAF du Doubs. Elles contribuent ainsi directement, par des actions et services de proximité, à l'amélioration de la qualité de vie des habitants. En tant que lieux de rencontres et d'échanges, elles participent au développement et au renforcement des liens humains, familiaux et intergénérationnels.

A ce titre, la Ville de Besançon participe au financement des actions inscrites dans leur projet associatif par le versement d'une subvention de fonctionnement annuelle. Elle les soutient également ponctuellement dans leurs projets d'investissement.

2 - Installation d'un panneau d'affichage

Dans la poursuite de l'aménagement de l'espace Amitié, le Comité de quartier de Rosemont/ Saint-Ferjeux sollicite la Ville de Besançon en vue de financer l'installation d'un panneau d'affichage à l'extérieur de la structure, permettant ainsi une diffusion plus large de l'information, notamment auprès du public adolescent.

Il est proposé de répondre favorablement à cette demande et d'accorder au Comité de quartier une subvention d'investissement d'un montant de 200 €.

En cas d'accord sur cette proposition, la somme totale de 200 € sera prélevée sur la ligne 204.422.20421.00509 CS 47030.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à attribuer une subvention d'investissement de 200 € au Comité de quartier de Rosemont / Saint-Ferjeux pour l'installation d'un panneau d'affichage.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0



Reçu le **29 SEP. 2017**

Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe

Danielle DARD.